

Loi Sapin II – Anti corruption / Protection des données personnelles

FINNOV Ref : LSIIACPDP

Durée: 7 heures (1jour)

Profils des stagiaires

- Tous professionnels

Prérequis

- Aucun

Objectifs pédagogiques

- S'approprier les notions d'anti-corruption
- S'approprier les notions RGPD

Contenu de la formation

- Loi Sapin II – Anti corruption - Le trafic d'influence
- Les dispositions applicables
- Les objectifs de la Loi Sapin
- Rappel des entités soumises à la loi sapin
- Rappel des mesures imposées par la loi sapin
- Impact du programme de conformité d'un tiers sur les relations avec celui-ci
- La pratique des cadeaux
- Les agissements prohibés
- RGPD - Réglementation applicable à la protection des données à caractère personnel - Introduction à la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles
- Obligations des différents acteurs
- Obligations RGPD du responsable de traitement
- Droits des personnes concernées
- Information des personnes concernées
- Pouvoirs des autorités et sanctions applicables
- Cas pratique

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

OUKHITI Nezha, formatrice RSE-QHSE, animatrice RSE et spécialisé en ISO 26000

Tous nos formateurs font de l'ingénierie de formation

Le CV vous sera transmis avec la convention de formation

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

Formation mixte

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. INNOV ENGINEERING étudie au cas par cas les besoins spécifiques des candidats qui souhaitent s'inscrire à une formation afin de mobiliser les moyens nécessaires pour compenser les conséquences d'un handicap.

Programme personnalisable